



MANSPACH

Extrait du procès-verbal des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 décembre 2024

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

18 DEC. 2024

ALA SOUS-PREFECTURE

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 14

Absences : 3

Procuration : 0

Date de convocation : 29/11/2024

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire
Etaient présents : Mme Nathalie VERRIER, Adjointe, M. Pascal WIEDEMANN, Adjoint,
Mmes Nathalie DURAND, Caroline KIGER
MM. Jean-Marie FLURY, Sébastien GENTZBITTEL, Jeremy GERBER, Brice GSCHWIND,
Dominique RICHARD, Jean-Louis STANTINA
Absents excusés : Mmes Marie-Paule BINDA, Mireille JOLY, M. Nicolas HANS

Délibération 18/2024

Objet : Aménagement de la forêt communale de Manspach de 2025 à 2044

M. le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement
- La définition des objectifs assignés à cette forêt
- Un programme d'actions nécessaires et souhaitables sur le moyen terme

Oùï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ Emet un avis favorable au projet d'aménagement proposé

Certifié exécutoire
Manspach, le 18.12.2024
Le Maire,
Daniel DIETMANN

Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Daniel DIETMANN